80e ANNEE. — N° 27. DIMANCHE 3 MARS 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Les révélations abondent sur les atrocités allemandes en Pologne. Ce retour à la Barbarie est le crime inexpiable de l'Allemagne. Et ce qu'il faut répéter, ce dont tous les Français doivent être persuadés, c'est que, si les Allemands n'étaient pas vaincus, ils nous feraient subir le sort des Polonais.

Ce qui se passe depuis des mois dans la Pologne livrée sans défense aux brutes allemandes est un de ces événements qui marquent de honte et d'infâmie ses auteurs, mais aussi le monde qui laisse faire sans oser la plus timide protestation. Parmi les neutres, le Vatican est le seul qui ait eu le courage d'élever la voix pour flétrir les crimes et maudire les criminels. Honneur à lui ! Quant aux autres, ils assistent à cette extermination méthodique d'un peuple comme s'ils ne la voyaient pas, — quand ils ne vont pas, comme le général Franco, jusqu'à blâmer l'intervention de la France et de l'Angleterre.

Ce qu'on espérait d'eux n'est pourtant pas terrible. On sait limiter ses ambitions et nul n'attend qu'ils s'exposent eux-mêmes en entrant dans la bagarre. Mais comment ne sentent-ils pas que dans la société des nations il y a une solidarité morale entre les peuples honnêtes comme elle existe entre les braves gens dans la société des individus. Et que se taire devant le crime c'est dans une certaine mesure s'en rendre complice ? Comment font-ils donc pour ne pas laisser paraître le plus léger frémissement d'indignation, pour étouffer la protestation de leur conscience et la révolte de leur cœur ? Cela ne leur fait donc rien d'assister à ces massacres, à ce déchaînement d'affreuses violences, à ces déportations en masse de troupeaux humains, à ces expropriations organisées pour dépouiller de tous leurs biens des populations entières, à ces fusillades d'étudiants, de professeurs, de prêtres, de femmes et d'enfants tués en tas ?... Pas un mot de pitié pour ces victimes et pas un mot de révolte contre leurs bourreaux !...

⁂

Devant cette universelle lâcheté, on se rappelle avec une amère tristesse les temps, pas très lointains, où l'on nous parlait d'une « conscience universelle » comme d'une force morale qui dominait toutes les forces matérielles ! Et dans cette défaillance générale de la moralité internationale, nous avons tout de même la fierté de penser que notre France, tant dénigrée et calomniée, vaut bien mieux que ses hypocrites détracteurs.

C'eût été beau pourtant que s'élevât de partout une clameur d'indignation contre les crimes allemands. Qui sait si cela n'eût pas fait hésiter celui que M. Joseph Barthélémy appelle « l'assassin en chef » dont les ordres d'extermination sont exécutés avec des raffinements de cruauté par d'innombrables agents qui ne mettraient pas tant de zèle et tant d'ardeur à cet office de bourreaux s'ils n'en avaient pas la vocation innée !

⁂

Ce ne sont pourtant pas les documents et les témoignages qui manquent sur ces abominations. Chaque jour en apporte de nouveaux. Le périodique, *La Politique et la Guerre*, en avait, à lui seul, fourni une abondante moisson. Et voici que nous arrive une forte brochure, *Les atrocités allemandes en Pologne*, publiée dans la série « La guerre telle qu'elle est » par Antonina Vallentin.

De cette lecture se dégage, comme le constate l'auteur lui-même, une sorte de monotonie dans l'horreur. Parfois même, on résiste à croire que ces choses soient vraies. Il faut bien se rendre à l'évidence quand les récits de témoins oculaires sont recoupés et confirmés par des lettres de neutres, par des informations de source allemande, par des déclarations officielles, par des reportages de journaux nazis...

Nous voudrions citer quelques exemples-types. Comment choisir dans cet amas d'horreurs ?... Il y a là un long chapitre intitulé « L'Extermination des vaincus » qui présente le tableau de la situation matérielle et du sort fait aux populations dans la seule ville de Varsovie. C'est effroyable.

N'en retenons que le trait suivant révélé par le Comité américain d'émigration. Les familles ont été dispersées, les femmes séparées de leurs maris et les mères de leurs enfants. Et voici comme on traite ces derniers :

« *Des milliers d'enfants juifs de « Varsovie ont été arrachés par les « nazis des colonies de vacances ou « des pensionnats. Ce sont pour la « plupart des enfants encore si petits qu'ils ne se rappellent même « pas leurs noms... Ces enfants ont « été embarqués dans des trains et « dirigés vers les pays neutres. On « leur a pendu au cou une pancarte « avec un nom pour la plupart pris « au hasard et on leur a dit qu'ils « allaient retrouver leurs familles. A « la frontière on les a débarqués et « abandonnés à leur sort...* »

La Croix-Rouge intervient et essaye de les rapatrier chez eux. Les Allemands refusent de les reprendre, déclarant qu'ils ne savent pas d'où ces enfants viennent.

⁂

Au chapitre suivant on nous montre comment les Allemands se débarrassent des Polonais pour prendre leurs places. Toute la population d'Orlow fut chassée sous la menace des armes sans pouvoir rien emporter. Les habitants terrorisés croyaient qu'il s'agissait d'une mesure de police et qu'au bout de quelques heures ils pourraient rentrer chez eux. On les en empêcha et les malades même furent chassés de leur lit. Rassemblés par groupes de 5 à 600 personnes, ces quatre mille habitants furent emmenés... Où dirige-t-on ces Polonais chassés de leur pays ? Où pourront-ils s'installer et vivre, privés de leur gagne-pain, écartés de toutes les professions, expulsés, tremblants, fuyant la brutalité du conquérant et quittant les mains vides leurs villes et leurs villages ?

⁂

Voilà ! Les faits de ce genre remplissent des pages et des pages de cette brochure et nous ne parlons pas des massacres et des tueries.

On se demande comment ces choses sont possibles. Déjà, avant la guerre de 1914, nous étions fiers de la haute civilisation où l'Europe était parvenue et à la seule hypothèse de semblables horreurs nous aurions juré que le monde se soulèverait. Elles sont venues et le monde ne se soulève pas.

Que l'Allemagne soit responsable de ce retour à la Barbarie, c'est certain. Mais ce qu'il faut répéter et ce dont il faut que tous les Français soient bien persuadés, c'est que si l'Allemagne n'était pas vaincue nous subirions le sort des Polonais.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

D'où vient le mot « boche »

Quelle est l'origine du mot « Boche » ? C'est un problème sur lequel les étymologistes se sont affrontés dès la dernière guerre.

Arnold Naville supposait que « Boche » venait de Teutobochus, roi teuto, qui, dit-on, « était de taille gigantesque et pouvait sauter par-dessus six chevaux rangés de front ». Mais on fait observer, pour repousser cette supposition, que Teutobochus se prononçant « bokus », c'est tout au plus si le nom du roi germain aurait pu donner « bock ». Sans doute, y a-t-il entre bock et boche des rapports étroits, mais ils sont insuffisants pour justifier l'hypothèse de Naville.

On a prétendu aussi — les étymologistes ne sont pas dépourvus de fantaisie, et encore moins d'imagination — que « boche » pouvait bien descendre de « bursch » qui signifie brosseur, domestique, ou encore d'Albarah, nom de l'animal fantastique sur lequel Mahomet s'en fut au ciel. On a également proposé le vocable turc « boch », qui veut dire vide, ou le mot allemand deutsch qui, par corruption, aurait donné boch.

Quelle complication ! Il semble que la vérité soit plus simple. On admet couramment que le mot vient de « Alboche », forme péjorative et argotique d'Allemand. On sait, en effet, que la langue verte fait un grand carnage de la désinence « oche » qui donne généralement, au terme auquel il est accolé, une acception péjorative ou tout au moins familière : caboche, bidoche, moche, rigolboche, fantoche, etc...

Alboche serait ensuite devenu « boche » par une simplification analogue à celle qui a réduit, par exemple, charbougnat en bougnat ou mastroquet en troquet.

Rappelons que cette explication a pour elle la vraisemblance historique si l'on songe que, dès la guerre de 1870, le mot péjoratif Alboche fut couramment employé ; et, enfin, les amateurs d'anecdotes apprendront sans étonnement que, dès 1871, un professeur de Tours traitait de « têtes d'Alboches » ceux de ses élèves qui se montraient les plus fermés à son enseignement... C'est presque un argument définitif...

Informations

A la Chambre

Dans la séance du jeudi matin, la Chambre a commencé la discussion des interpellations agricoles. M. Mathé se plaint qu'aux armées il y ait un grand gaspillage de viande, de café, de fromages. Il déclare que l'Office du blé n'a plus d'excédents à résorber et il continue de pratiquer la dénaturation des blés.

M. Lecacheux dit que la façon dont a été organisé le ravitaillement général du pays démontre l'insuffisance absolue des services qui en ont la responsabilité.

M. Lambin signale l'effondrement des cours de vin. M. Thomas constate que l'agriculture n'a pas la main-d'œuvre dont elle aurait besoin.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion des interpellations agricoles. M. Mistler dit qu'il faut multiplier les permissions agricoles.

M. Queuille, ministre de l'agriculture, annonce des permissions agricoles pour les formations du territoire.

Après des interventions de MM. Reille-Soult, Thibon, Barthe, Riffaterre, la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Au Sénat

Dans la séance de jeudi après-midi, le Sénat, après avoir entendu l'éloge funèbre du Docteur Chauveau, sénateur de la Côte-d'Or, a adopté les conclusions de M. Naudin, rapporteur de la Commission sénatoriale, tendant à la déchéance de M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine. La déchéance est prononcée à l'unanimité moins une voix.

Le projet de loi adopté par la Chambre portant ouverture et annulation de crédits, est mis en discussion. Les divers articles du projet de loi sont adoptés.

Le Sénat passe à la discussion des interpellations de MM. Hachette et Caillier. A la demande de M. Pernot, ministre du blocus, le renvoi de la discussion à jeudi 7 mars est voté.

Une déclaration de M. Lloyd George

Prenant la parole au déjeuner du Comité d'intérêt public de la défense nationale, à Londres, M. Lloyd George a déclaré notamment :

« En temps qu'ancien premier ministre en temps de paix, il est une chose que je tiens à vous dire : Mieux vaut faire une longue guerre que de s'en tirer par des moyens méprisables. Si voulez une guerre courte, il faut être prêt à faire une longue guerre et il faut que l'ennemi le sache. »

Un combat naval serait imminent

Le correspondant à Montevidéo du « New-York Times » déclare aujourd'hui que de nouveau les rumeurs selon lesquelles un engagement naval est imminent près de la côte de l'Amérique du Sud ont repris consistances.

On a appris en effet que l'escadre britannique de l'Atlantique sud s'est rassemblée à proximité de l'estuaire du Rio de la Plata.

La frontière germano-belge est fermée

La frontière germano-belge est fermée depuis le 1er mars.

D'autre part, dans la région d'Aix-la-Chapelle, les boulangers de la ville et des environs ont reçu l'ordre de s'approvisionner en farine pour une durée de trois mois.

Cette mesure serait prise en raison du fait qu'on prévoit de sérieuses difficultés de transport qui pourraient entraver le ravitaillement régulier.

But de paix des Etats-Unis

M. Cordell Hull a déclaré à la presse que les Etats-Unis sont en contact actuellement, par la voie diplomatique, avec les gouvernements du monde, dans un désir d'éviter qu'à la fin de la guerre l'autarcie et les autres formes du totalitarisme économique dominent la vie économique mondiale.

M. Cordell Hull a annoncé que les Etats-Unis prennent contact avec les neutres pour l'établissement d'un monde meilleur, basé sur le désarmement, et sur une plus grande liberté dans les échanges.

Le Reich à la frontière danoise

Selon le correspondant du « Daily Telegraph » à Copenhague, on possède des détails nouveaux sur les ouvrages militaires que l'Allemagne construit près de la frontière danoise.

Le correspondant déclare que la ville allemande de Flensbourg, en Schleswig, est maintenant une place semi-fortifiée.

Un grand nombre de canons de D.C.A. y ont été postés.

Jusqu'à ce jour, une division stationnait à Schleswig, juste au sud de la frontière danoise ; selon le correspondant, elle a été remplacée par près de 5.000 à 10.000 hommes du corps du service du travail.

Il s'agirait de Bavarois. Ils auraient été employés à creuser une ligne de tranchées partant de Flensbourg.

La flotte de guerre des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat à la marine, M. Edison, a déclaré à la presse que la marine continuait à se préparer à construire quatre cuirassés de 45.000 tonnes.

Il a ajouté qu'il demanderait au Sénat de rétablir les crédits de 112 millions de dollars que la Chambre a supprimés dans le budget naval de 1940.

Communiqué officiel

N° 358. — Rien d'important à signaler.

Reprise de l'activité aérienne.

N° 359. — Nuit calme dans l'ensemble. Patrouilles et tirs dans la région de la Lauter.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort du docteur Michaël Hainisch, premier président de la République autrichienne. Il était né le 15 août 1858.

— Le tribunal militaire de la division d'Oran, a condamné à mort le nommé Ribbi Eliao, sujet italien, inculpé d'espionnage.

— L'homme le plus vieux d'Espagne, Baldomero Solano, vient de mourir dans la commune de Ferreiro, à l'âge de 114 ans. Il laisse un frère âgé de 92 ans qui jouit d'une parfaite santé.

— On annonce que l'archiduc Otto de Habsbourg, prétendant au trône d'Autriche, est arrivé à New-York. On prête l'intention à l'archiduc d'organiser une légion autrichienne au Canada.

— Trente mille travailleurs agricoles italiens seront envoyés en Allemagne, cette année, pour y être employés à des travaux de culture.

— On annonce que de faux billets de banque américains et yougoslaves ont fait leur apparition en Roumanie et en Yougoslavie. Ces fausses coupures, selon les renseignements reçus, sont fabriqués en Allemagne.

NOS ÉCHOS

Les officiers français jugés par un Anglais.

L'écrivain anglais bien connu, Somerset Maugham, continue ses articles sur la France dans les « News of the World ». Il donne, cette semaine, ses impressions au retour d'une visite sur le front français : « Les officiers français que j'ai rencontrés étaient des hommes d'une intelligence peu commune. C'étaient de fiers soldats et ils m'ont paru connaître à fond leur affaire. La guerre moderne est une science et ces hommes étaient des scientifiques. Mais ce qui m'a frappé en général ce fut leur sollicitude envers leurs hommes, leur humanité et leur raison. »

Galéjade.

Ray Ventura et son orchestre devaient donner un concert dans une ville du Centre..., quelque part en France... Ils arrivent, descendent à l'hôtel qui leur a été indiqué, et au portier :

— Nous allons répéter une heure ou deux dans ma chambre, dit Ray en montrant les trompettes, grosse caisse, cymbales, saxophones et batterie qui l'accompagnent. Veillez à ce que personne ne nous dérange !

Sincérité.

Toute petite scène de jalousie :

— Depuis trente ans que nous sommes ensemble, demande Esther, m'as-tu menti ?

— Moi, proteste spirituellement Florent, moi ? Je déteste à ce point le mensonge que j'hésite à te répondre.

Maquillage.

Au cours d'une récente perquisition, la brigade criminelle découvrait, chez un redoutable malfaiteur, tout un attirail de perruques, barbes postiches et bâtons de maquillage :

— En voilà un, fit le commissaire Roche, qui avait vraiment la « bosse du grime ! »

Taxe des chiens.

— J'ai déjà fait une réclamation !... Je continue à payer pour mon chien qui est mort !...

— Laissez donc ça et payez... D'ici que votre réclamation aboutisse... vous aurez un autre chien !...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

UN MARI FRAPPE SA FEMME A COUPS DE SABRE

Jeudi matin, le Parquet de Cahors était informé par la gendarmerie de Lacapelle-Marival qu'une tentative de meurtre avait été commise par le nommé Albert Dalet, 50 ans, maréchal-ferrant, propriétaire au hameau de Crouzol (commune de Labathude) sur sa femme, Céline Landes, âgée de 45 ans, originaire de Molières.

Le Parquet se rendit sur les lieux et procéda à une enquête. La victime entendue déclara que dans l'après-midi de mardi son mari, après une dispute, lui avait asséné un coup de sabre sur la tête et un coup à l'épaule gauche.

La lame avait coupé le cuir chevelu et atteint l'os frontal. La victime a déclaré qu'elle croyait que son mari avait agi sous l'empire d'une jalousie mal fondée. Dans tous les cas, d'après divers témoignages, il semble que l'intérêt aurait été le mobile du crime. D'autre part, certains voisins déclarent que Dalet s'adonne à la boisson.

Mme Dalet, après avoir reçu les soins de M. le docteur Cadiergues, avait, par deux fois, dû être transportée à Figeac pour y être pansée à l'hôpital.

Jeudi, à midi, une confrontation eut lieu entre les deux époux. Elle révéla qu'une sorte de tyrannie était exercée par Dalet dont la passion pourrait avoir été doublée d'esprit de lucre.

Dalet ,en 1922, avait acheté au prix de 80.000 francs une propriété et passé l'acte au nom de Mme Dalet. Mais, depuis quelque temps, il revendiquait tout ou moitié de la nue-propriété de la femme.

Des scènes fréquentes éclataient, et c'est probablement pour le même motif que, mardi, Dalet frappa sa femme. Il prétend que sa femme s'est blessée elle-même, celle-ci a maintenu ses premières déclarations.

L'interrogatoire terminé, Dalet a été mis en état d'arrestation.

Indiquons qu'au moment du départ de Lacapelle-Marival, Dalet fut rejoint par sa femme. Celle-ci apportait des victuailles à son mari « afin, dit-elle qu'il ne manque de rien à la prison ». Puis, en outre, elle lui remit sa montre : « Ça t'empêchera, dit-elle, de languir en prison. » Cette attention si prévenante de la part de la victime provoqua, parmi les assistants, une certaine émotion.

Mais, par contre, Dalet refusa de laisser à sa femme un des deux billets de mille francs qu'il avait dans son porte-monnaie.

Dalet a été transféré à Cahors et écroué à la prison.

Les affectés spéciaux irréguliers

L' « Officiel » publie le décret-loi relatif aux affectés spéciaux irréguliers.

« Les hommes qui ont été rayés de l'affectation spéciale par voie de mesure disciplinaire ne peuvent, lors de leur libération, se prévaloir des dispositions du décret-loi du 21 avril 1939 ayant pour objet de garantir aux hommes rappelés sous les drapeaux la reprise de leur contrat de travail, à l'égard de l'établissement où ils étaient employés lorsqu'ils ont commis les faits qui ont motivé la radiation de l'affectation spéciale. »

Naturalisations

M. Alphonse Martret, tailleur honorablement connu dans notre ville où il est installé depuis 20 ans avec sa famille, vient d'être naturalisé Français. Simple enregistrement d'un fait acquis. Nous saluons avec plaisir son entrée officielle dans la famille française.

⁂

Sont naturalisés Français : Rovaris (Luigi), filateur, né le 5 avril 1918 à Trévolio (Italie), demeurant à Anglars-Juillac (Lot) ; Lacosta (Antonio-Alfonso), menuisier, né le 2 août 1914 à Boltana (Espagne), demeurant à Gourdon ; Lacosta (José-Florencio), mécanicien, né le 7 novembre 1915 à Boltana (Espagne) demeurant à Gourdon ; Lacosta (Luis-Jésus), pâtissier, né le 1er juillet 1917 à Boltana (Espagne), demeurant à Gourdon.

POUR DES SOLDATS LOTOIS

Nous transmettons la lettre suivante à nos lecteurs persuadés qu'ils seront heureux de nous aider à exaucer le vœu qui y est formulé.

⁂

Quelque part dans les Alpes.
16 février 1940.

LE « JOURNAL DU LOT »,

« Fidèles lecteurs du « Journal du « Lot », que nous continuons à recevoir par l'intermédiaire de nos familles, malheureusement avec beaucoup de retard, nous sommes un groupe de « Cadurciens » isolés dans les neiges des hautes altitudes qui serions très heureux si, par l'intermédiaire de notre journal préféré, nous pouvions faire savoir que la solitude nous pèse parfois.

« Comme seraient les bienvenus tous objets qui contribueraient à chasser tant soit peu le cafard qui parfois nous tracasse.

« *Notre rêve serait d'avoir un petit poste de T.S.F.*, mais à défaut nous accueillerons phono, disques, lectures, jeux, etc...

« Espérant que vous voudrez nous aider en cela, recevez avec nos remerciements anticipés, nos sincères salutations.

« *Un groupe de Cadurciens.* »

Pour le groupe : BOUYSSI Gaston, *facteur P.T.T. à Cahors.*

⁂

Le petit poste de T.S.F. dont « rêvent nos correspondants leur sera d'autant plus agréable qu'il sera un hommage amical de leurs concitoyens. Nous recevrons donc les dons qui nous seront faits dans cette intention et en accuserons réception en publiant ici le nom des donateurs.

La franchise postale pour la correspondance aux assurés sociaux

L'attention des assurés sociaux est attirée sur les dispositions du décret du 14 juin 1930 et de l'arrêté du 22 février 1936 qui, en leur accordant le bénéfice de la franchise postale pour leur correspondance avec les caisses, leur prescrit de faire figurer en même temps que la suscription du service ou fonctionnaire destinataire leur nom et adresse personnelle au recto de la partie supérieure de la suscription.

Faute de remplir ces formalités, le service des postes serait fondé à leur appliquer la taxe due pour défaut d'affranchissement.

L'inobservation par les assurés des prescriptions imposées par les décret et arrêté susvisés risqueraient donc de les priver du bénéfice des prestations du fait que la caisse n'aurait pas été informée dans les trois jours comme prévu à l'article 6, paragraphe 12, du décret-loi du 18 octobre 1935.

Dépôt national d'étalons de Villeneuve-sur-Lot

Dans la répartition des étalons pour la monte de 1940, qui a été faite par le Dépôt national d'étalons de Villeneuve-sur-Lot, nous relevons pour les dépôts du Lot les noms suivants :

Gramat : « Fraternel », pur sang a.-a. ; « Gallardo », demi-sang a.-a. ; « Orient », trait breton ; « Napo », trait breton ; « Aziz », baudet du Poitou. Chef de station, M. Artus.

Assier : « Fursy », pur sang a.-a. ; « Gaillet », trait percheron ; « Olive », baudet du Poitou ; « Bel-Air », baudet du Poitou. Chef de station, M. Fiquer.

Figeac : « Héros », trait ardennais ; « Hercule », baudet du Poitou. Chef de station, M. Jacquet.

Aux cultivateurs

Les cultivateurs ayant acheté des chevaux dans d'autres départements sont priés de bien vouloir le faire connaître à la mairie. Ceux qui seraient preneurs de chevaux *étrangers* voudront bien adresser leur demande à la mairie.

Infanterie coloniale

Les élèves officiers de réserve ci-dessous désignés sont nommés au grade d'aspirant de réserve d'infanterie coloniale et affectés à la 17e région :

MM. Baylac, Escande, Verdier.

CAHORS

SOCIETE DE PISCICULTURE

La Commission administrative de la Société a pris la décision de renouveler, pour une nouvelle période d'un an et aux conditions antérieures, le bail de location de pêche qui était venu à expiration le 31 décembre 1940. Elle a estimé, en effet, que la Société ne pouvait abandonner ce cantonnement où elle a fait de très importantes dépenses pour l'alevinage, sans compromettre l'avenir du groupement.

Dans ces conditions, elle prie instamment les Sociétaires non mobilisés de vouloir bien accepter la carte qui leur sera présentée très prochainement par le garde de la Société.

Quant aux sociétaires mobilisés, ils pourront se livrer à la pêche, pendant l'époque où elle est ouverte, sans être porteurs d'une nouvelle carte.

Les pêcheurs à la ligne qui désireraient faire partie de la Société devront se faire inscrire dès maintenant chez les membres de la Société ci-après désignés :

MM. Vidaillac, sellier-bourrelier, Bd Gambetta ; Estradel, coiffeur, Bd Gambetta ; Bellencontre, épicier, rue du Maréchal-Foch.

Il est rappelé que le cantonnement de pêche situé entre le barrage d'Artix, près Larroque-des-Arcs, et celui de Labéraudie, a une longueur de 8 km. 200.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Espère, née Fait, femme de M. Paulin Espère, directeur du Robinson, à Cahors, décédée mercredi. Les obsèques de Mme Espère ont été célébrées vendredi matin à 10 heures au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à M. Paulin Espère, à toute la famille de la regrettée disparue, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Noctambules

Un de ces derniers soirs, une quinzaine de jeunes gens environ, en état d'ivresse, provoquèrent du scandale dans les rues de la ville.

Revenant de Robinson, ils criaient, poussaient des hurlements, frappaient aux portes, se disputaient, se livraient à des violences et faisaient beaucoup de bruit.

Plainte ayant été portée, la police ouvrit une enquête et réussit à découvrir les coupables. Procès-verbal leur a été dressé pour ivresse publique, tapage nocturne, injures et violences.

Une auto incendiée

Une automobile appartenant à M. Morlot négociant en fromages, demeurant rue Fontainebleau à Brive, était en stationnement jeudi soir place Galdemar. Dans la nuit, vers une heure du matin, au moment où le chauffeur voulut la mettre en marche, un retour de flammes se produisit et, malgré tous les efforts tentés par le chauffeur et quelques personnes présentes, l'auto, en quelques instants, fut la proie des flammes.

L'auto transportait des marchandises, notamment des fromages. Les pertes sont évaluées à 20.000 francs environ.

Grave accident

M. Léon Pomié, propriétaire à Arcambal, était occupé à couper les racines d'un arbre lorsque ce dernier s'abattit brusquement et atteignit M. Pomié à une jambe. Grièvement blessé, M. Pomié a dû être transporté à l'hôpital de Cahors où des soins immédiats lui ont été donnés. Tous nos vœux de prompt rétablissement à M. Pomié.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

JOURNÉE NATIONALE DU VIN CHAUD

Dimanche, 3 mars, aura lieu la « Journée nationale du vin chaud aux soldats ».

A cet effet, une vente d'insignes sera assurée par de gracieuses quêteuses sur la voie publique, au bénéfice de cette Œuvre qui, depuis le début des hostilités, a distribué gratuitement des millions de quarts de vin chaud aux soldats, soit au front, soit dans les gares régulatrices.

Comme on ne peut prévoir la fin des événements actuels, cette Œuvre a besoin de ressources et elle compte sur la générosité de la population qui, au cours de cette journée, ne manquera pas de faire bon accueil aux gracieuses quêteuses et, par son obole, encouragera cette Œuvre si réconfortante pour nos soldats.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 23 février au 1er mars 1940

Naissances

Laur Francis, clinique rue Wilson.
Jaubert Jean, clinique rue Wilson.
Rodrigues Antoine, clinique rue Wilson.
Grat Paulette, clinique rue Wilson.
Constant Maryse, clinique rue Wilson.
Delsahut Maxime, route de Paris.
Roubert Michel, clinique rue Wilson.
Delcros Odette, clinique rue Wilson.
Gérardot Daniel, clinique rue Wilson.
Albouys Maurice, clinique rue Wilson.
Daubas Nicole, clinique rue Wilson.
Treneules Odile, clinique rue Wilson.
Caminel Claudine, clinique rue Wilson.
Delfort J.-Pierre, 3, rue Hauteserre.
Housty Bernard, clinique rue Wilson.

Publications de mariages

Présidy Bernard, employé d'assurances, et Bohanich Renée, employée d'assurances, à Cahors.
Balage Roger, ouvrier d'usine, et Soudou Raymonde, employée de bureau à Cahors.
Foissac Jean, instituteur à Bélaye (Lot), et Cassan Suzanne, institutrice à Floressas (Lot).

Décès

Houard Marie, Vve Perrodin, s.p., 86 ans, rue Wilson.
Bouteil Catherine, épouse Cambon, s.p., 64 ans, rue Clément-Marot.
Lesouple Augustine, Vve Mazières, s.p., 76 ans, rue Wilson.
Cubaynes Marcel, s.p., 56 ans, rue Wilson.
Rigal Elisabeth, Vve Amalric, s.p., 72 ans, 13, rue St-Pierre.
Rédoulès Marie, Vve Colomb, s.p., 56 ans, rue Wilson.
Caminel Emilienne, robeuse, 17 ans, 21, rue Lastié.
Rollès Lucie, épouse Mispoulié, s.p., 58 ans, rue Nationale.
Laur Jean, garche-champêtre, 60 ans, rue Brives.
Nault Louis, s.p., 66 ans, rue Clémenceau.
Fait Rachel, épouse Espère, s.p., 50 ans, Pech-d'Angély.
Hirschauer Marguerite, épouse Klin, s.p., 73 ans, rue Blanqui.
Mèges Joseph, s.p., 79 ans, rue Wilson.
Bach Antoine, jardinier, 71 ans, rue de la Croix.
Vidaillac Pierre, cultivateur, 64 ans, rue du Château-du-Roi.
Lestandi Pierre, quincaillier, 72 ans, bd Gambetta.
Bortolussi Antonio, maçon, 34 ans, rue du Dr-Bergougnoux.

EDEN

Samedi 2, dimanche 3 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h.

Un film piognant et humain qui vous étonnera par le jeu saisissant de Bette Davis.

L'INTRUSE

avec Franchot Tone.

L'interprétation du rôle de Joyce Heath par Bette Davis, lui valut le premier prix d'interprétation de l'Académie des Arts et Sciences Cinématographiques.

En complément : *Courses de levriers*, documentaire ; *Afrique, terre de contrastes*, documentaire ; une attraction musicale et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

PALAIS DES FETES

Samedi 2 et dimanche 3 mars, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Louis Jouvet et Claude Dauphin dans le film de la jeunesse... et de l'amour...

ENTREE DES ARTISTES

Un film de Marc Allégret.

Avec Odette Joyeux, Janine Darcey, Carette et Dalio.

La production la plus attachante que l'on puisse voir en ce moment.

Un film qui fait honneur à l'école française.

En complément :

SOURIRE DE VIENNE

Actualités mondiales de la semaine.

Service pharmaceutique

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 3 mars et le lundi 4 mars jusqu'à midi par la pharmacie LAGARDE.

Les Sports

Au profit des Œuvres de Guerre

S.C. Tulle à Cahors en rugby. — C'est le dimanche 10 mars qu'a lieu le grand match de la saison au stade L.-Desprats. L'équipe I de Tulle (excellence) rencontrera une sélection Stade-Militaires. Mais que fera le Stade devant les bonnes lignes arrières des anciens champions de France...

Rappelons que ce grand match de rugby, pour lequel le Stade fait beaucoup de sacrifices, sera donné au profit des œuvres de guerre.

❦

Rugby. — Le Stade Cadurcien s'excuse auprès de son fidèle public s'il ne peut recevoir, le 10 mars, l'équipe première du S.C. Decazeville. Mais il vient d'être avisé, par les dirigeants decazevillois, que ce dernier avait un match de coupe d'Auvergne ce jour-là.

Faisant un grand sacrifice, le Stade a fait appel à l'équipe première du S.C. Tulle, considéré comme une des meilleures équipes du moment, vainqueur de l'A.S. Bort, d'Aurillac, de Bergerac, de Périgueux, du C.A. Brive, du S.C. Decazeville, par 15 points, de Limoges, et ayant tenu en échec la belle équipe de l'A.S. Montferrandaise. L'équipe Tulliste se présentera au grand complet, avec 10 joueurs de l'équipe de l'an passé qui sont mobilisés à la manufacture de Tulle. Il ne faut pas oublier que le S.C. Tulle est allé au quart de finale du championnat de France d'excellence. Battu par Toulon de 3 à zéro. Donc, c'est une très belle équipe que nous aurons le plaisir d'applaudir le 10 mars au Stade Lucien-Desprats.

Les prochains match de rugby. — S.C. Tulle, 10 mars, à Cahors ; C.A. Castelsarrazin (champion de France 2e série), le 24 mars, à Cahors ; S.C. Decazeville, le 7 avril, à Cahors ; S.U. Agen (1), avec Gural et Durand, internationaux, le 21 avril ; Moissac, fin avril.

LEGUMES ET PRIMEURS — **ALAYRAC** rue Mal-Foch CAHORS

Arrondissement de Cahors

Floressas

Nos compatriotes. — Notre commune a appris avec une joie profonde l'exploit du torpilleur *Simoun*, qui, ces jours derniers, ainsi que l'a annoncé le communiqué officiel, a attaqué et détruit un sous-marin allemand.

Ce torpilleur est en effet commandé par notre vaillant compatriote, le capitaine de corvette, Gaston Bataille, fils du regretté général Bataille, tué à l'ennemi le 8 septembre 1914, et dont la veuve habite notre commune.

Le *Journal du Lot* a donné, le 27 août dernier, les notes biographiques du général trop tôt disparu, lors de l'inauguration de son monument au Col du Bonhomme (Vosges).

A M. Gaston Bataille, dont la carrière s'annonce brillante comme le fut celle de son père et à sa famille nous adressons nos vives félicitations. — L. D.

Marminiac

Nécrologie. — Ces jours derniers, sont décédés le jeune fils de M. Maury, du Bouyssou, à l'âge de 5 ans, et la fillette de M. Martel, de Benauges, âgée de 13 ans.

Aux obsèques de ces deux regrettés enfants assistaient les enfants des écoles et de nombreux habitants de la commune.

Nous adressons aux familles en deuil et tout particulièrement aux deux pères, qui sont mobilisés, nos bien sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Figeac, ville hospitalière. — Il faut croire que notre ville est attrayante, puisque tous les jours il nous arrive de nombreux étrangers qui se livrent aux travaux les plus divers.

Certains s'en réjouissent, prétendant qu'ils remplaceront la main-d'œuvre qui manque, tandis que d'autres y voient une concurrence pour leur travail.

Nous ne chercherons pas à les départager.

Un peu d'histoire locale au Collège Champollion. Rumeurs et protestations (28 *mars* 1848). — Les édiles figeacois ont toujours manifesté une sollicitude particulière au collège fondé en 1592.

Un exemple : « Dans la séance du 28 mars 1848, le citoyen maire Cabriniat expose que le bruit s'est répandu en ville que le citoyen Grand, principal du collège, était révoqué de ses fonctions, que ce bruit a fortement alarmé les pères de familles qui ont confié la direction de leurs enfants au citoyen Grand ; que le Conseil municipal partagera certainement la sollicitude des pères de famille, sur une question qui intéresse au plus haut degré la ville et l'instruction publique.

« ...Sur quoi, le Conseil, considérant que le citoyen Grand, nommé régent de rhétorique le 23 novembre 1830, et principal de collège le 12 mai 1838, a dirigé cet établissement avec une si grande habileté que le nombre des pensionnaires a quadruplé, malgré la lutte qu'il avait à soutenir contre le petit séminaire de Montfaucon, que, par plusieurs délibérations, le Conseil municipal lui a témoigné sa reconnaissance pour son zèle, son intelligence et son autorité ; que la ville et le collège éprouveraient une perte considérable s'il était enlevé à la direction de cet établissement ; que le citoyen Grand a introduit dans les études toutes les améliorations nécessaires; qu'il est parvenu à mettre le Collège de Figeac au niveau des meilleurs Collèges communaux de France, et qu'il est parvenu à fonder et faire prospérer la seule école primaire supérieure existant dans le département. Le citoyen ministre de l'instruction publique est instamment prié de conserver le citoyen Grand à la tête du collège communal de Figeac. »

Cornac

Démonstration de taille. — Une démonstration de taille des arbres fruitiers aura lieu le jeudi 7 mars, dans le verger de M. Sirieys, au lieu dit « Fey », de 9 heures à 11 heures (heure légale). La démonstration sera faite par M. Baquié, moniteur de taille de la Société nationale des chemins de fer. Tous les agriculteurs de la région sont invités à assister à cette démonstration, en particulier les jeunes qui sont appelés à remplacer à la ferme leurs aînés mobilisés.

Le Bourg

En émondant un peuplier. — Le jeune Marcel Cantaloube, domestique chez M. Boussac, était en train d'émonder un peuplier. Une branche l'a frappé à la tête, derrière l'oreille droite. Le jeune Cantaloube a reçu les soins nécessités par son état qui, on l'espère, sera sans gravité.

Saint-Cheis

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de notre excellent compatriote, M. Vinche, conducteur de l'autobus de Limogne-Figeac. M. Vinche, mobilisé depuis le début de la guerre, est décédé à l'hôpital de Toulouse, à l'âge de 35 ans.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos bien sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Montfaucon

Mort subite. — M. Emile Saint-Hilaire, 77 ans, revenant de garder ses moutons, tomba dans un fossé de la route de St-Germain à Montfaucon. On le releva ; il était mort.

Saint-Denis-près-Martel

Les belles familles. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une mignonne fillette chez les époux Soleihavoupy. C'est la 5e enfant de cette honorable famille. Nos compliments au papa, qui est chef de train à la gare de St-Denis-Martel, et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et à la fillette.

Salviac

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de notre estimé concitoyen, M. Victor Mompart, président de la section cantonale des anciens combattants, président de la Société de secours mutuels « La St-Jacques » ; il était depuis de longues années membre du Conseil municipal de Salviac.

M. Mompart était un ouvrier maçon d'une grande compétence ; il s'éteint à 70 ans à peine à la suite d'une courte maladie.

Nous prions son fils, M. Emile Mompart, professeur à l'école d'artisanat de Souillac, son gendre et sa fille, sa belle-fille, ses nombreux petits-enfants et son épouse, si douloureusement frappés, de recevoir l'expression de nos condoléances attristées.

Les expertises de la récolte des tabacs. — Les expertises de la récolte de tabacs pour la commune de Salviac sont terminées depuis quelques jours. Nos populations rurales sont satisfaites du classement de leur plantation. Nous ferons connaître ultérieurement les moyennes obtenues. D'ores et déjà on peut affirmer que nulle autre récolte ne paie mieux les travaux de nos agriculteurs.

Chronique des Théâtres

C'est donc dimanche 3 mars, en matinée, à 2 heures 45, au Théâtre Municipal, que sera donnée la représentation d'*Œdipe-Roi*, tragédie de Sophocle. Ce chef-d'œuvre de l'art dramatique sera interprété par une troupe excellente ayant à sa tête M. Louis Nègre, professeur au Conservatoire de Toulouse, tragédien de grand talent. Location au théâtre municipal. Nous engageons le public à retenir ses places d'avance.

RENSEIGNEMENTS

LES NOUVEAUX DECRETS-LOIS

Le Conseil des ministres s'est réuni jeudi. Au cours de la réunion, il a pris d'importantes mesures destinées à restreindre la consommation, et le contrôle des prix a été institué, ainsi que les cartes de rationnement.

1. Décret relatif aux dépenses à l'étranger.
2. Mesures destinées à restreindre la consommation.

a) Recensement général et distribution des cartes de rationnement.
b) Réglementation des boulangeries et pâtisseries.
c) Réglementation des restaurants.
d) Incorporation de farine de fèves dans la farine panifiable.
e) Réduction de la consommation des produits pétroliers.
f) Réduction de la consommation de l'alcool.

3. Décret sur le contrôle des prix.
4. Mesures concernant la production agricole.

a) Ristournes pour l'acquisition de semences pour les blés de printemps.
b) Mise en culture des terres dans la zone des armées.
c) Réduction des droits de douane sur les pièces détachées des tracteurs agricoles.

5. Décrets sur les mesures tendant à faciliter l'exportation.
6. Régime du travail :

Réglementation de l'emploi de la main-d'œuvre féminine.

7. Contrôles et économies :

Lutte contre le gaspillage dans les administrations civiles et militaires.

8. Crédit public et trésorerie :

Convention avec la Banque de France.

9. Décrets divers sur la réglementation du domaine de l'Etat, sur les avantages fiscaux en matière immobilière, sur l'octroi de remises d'impôts aux propriétaires d'immeubles ayant subi des pertes de loyers, sur le permis de circulation journalier, pour les taxes au poids et à l'encombrement.

10. Décret d'ouverture de crédits.

Dernière heure

COMMUNIQUE DU 1er MARS (soir)

Activité locale de patrouilles.

Un navire italien sombre

Une explosion a été entendu à 23 heures jeudi, alors que le vapeur « Mirella », de 5.340 tonnes, de Gênes, se trouvait à 14 milles du rivage. Le navire a sombré en deux minutes.

De nouveaux bombardiers allemands

Selon le « Daily Express » les Allemands construisent un nouveau type de bombardier Heinkel qui, équipé de moteurs totalisant une puissance de 4.500 chevaux, aurait une vitesse maximum de 560 kilomètres à l'heure.

A Berlin, M. Welles s'entretient avec Ribbentrop

M. Summer Welles a été reçu par von Ribbentrop.

Le correspondant des « Basler Nachrichten » fait remarquer que l'envoyé de M. Roosevelt étant venu en Allemagne chargé d'une mission par le président, il n'est pas considéré par les milieux officiels allemands comme l'hôte du gouvernement du Reich.

Du charbon allemand expédié en Italie

Des cargaisons de charbon allemand, en route pour l'Italie par la voie maritime vont être interceptées par le contrôle britannique de la contrebande en attendant que des négociations ultérieures entre l'Angleterre et l'Italie préparent un accord commercial entre les deux pays.

On rappelle, à ce sujet, que les récentes négociations à cette fin n'ont pas donné de résultats complètement satisfaisants. On s'attend à ce que le gouvernement italien proteste contre cette action de la Grande-Bretagne. On souligne, toutefois, que le gouvernement britannique n'entend pas abandonner l'espoir de parvenir finalement à un accord commercial avec l'Italie.

300.000 futurs soldats anglais devront se faire inscrire avant le 9 mars

Le ministère du travail et du service national anglais estime que le nombre des hommes susceptibles d'être appelés sous les drapeaux qui devront se faire inscrire le 9 mars s'élève à environ 300.000.

AVIS DE DECES

Madame Veuve Henri LESTANDI ; le Commandant GUILHEM, aux armées, Madame, née LESTANDI, et leurs enfants Pierre et André ; les familles François IMBERT, Auguste IMBERT, CALANDRIÉ, LESTANDI, FOURTET, BASTIDE, Maurice IMBERT, ROY, LESTANDI, MASSOUBRE, GUIRAUDET, ICHES et tous les autres parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Henri LESTANDI

Négociant

Les obsèques auront lieu le dimanche 3 mars, à 16 heures, en l'Eglise Saint-Barthélémy.

Réunion, 4, Boulevard Gambetta, à 15 h. 45.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Monsieur Paulin ESPÈRE ; Madame et Monsieur RIBAYROLLES ; Mademoiselle Andrée FAIT ; Madame et Monsieur Ferdinand ESPÈRE ; Madame et Monsieur Auguste ESPÈRE ; Madame et Monsieur Alexandre ESPÈRE et leurs enfants ; les familles CHAMBEAU, NANGLARD, BARGES, BAYET, VERGER, DOMPEYRE, BOUCHIER et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Paulin ESPERE

née FAIT

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

Recherche à Cahors ou environs, **maisons rapport ou agrément.** Payement comptant. Faire offres : R. Maratuech, 109, Boulevard Gambetta, Cahors.

On demande **une femme de ménage,** 3 heures le matin. S'adresser chez Mme Gramond, 24, rue de la Préfecture, Cahors.

A vendre à Cahors, sur avenue, à proximité du Pont-Valentré, une **Maison 4 pièces,** avec sortie sur balcon et en rez de ch. surélevé sur cave, 1 pièce mansardée et un jardin attenant clos de murs, avec garage, d'une surface totale d'environ 440 mètres carrés. J. Dellard, Cabinet Immobilier, 1, rue Mar.-Joffre.

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Siège Social, 1, rue Maréchal-Joffre
CAHORS

Souscription sans frais aux Bons d'Armement et de la Défense Nationale

Escompte des Bons du Trésor, des Bons de réquisition, des Bons de la Défense Nationale à toutes échéances.

S'adresser à ses bureaux (pour le Lot) : CAHORS et SOUILLAC

Cabinet Immobilier
(21e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
de propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS
GRATUITS

Au Lilas Blanc
ancienne Maison Théron
79, Bd Gambetta, CAHORS
Tél. 248

Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral	Couronnes et tous articles funéraires
corbeilles	modèles exclusifs
gerbes, coussins	cierges
croix, etc...	

VENDRE — ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON : 15 francs
Un seul modèle de Flacon
-:- GRANDEUR UNIQUE -:-
En vente : Pharmacie GARNAL
97, Boulevard Gambetta

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 37

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Déjà il avait décroché le récepteur et demandait d'urgence deux ou trois remèdes en demandant qu'on le fît avec la plus grande hâte possible, car il s'agissait d'un cas grave.

— Est-ce donc si grave ? demanda Angèle apeurée.

— Vraiment non, dit-il, s'efforçant de prendre un air tranquille, cela ne vous fera aucun mal, soyez tout à fait rassurée, mais il était temps d'agir, laissez vos mains dans le liquide jusqu'à ce que j'aie reçu les remèdes que j'ai demandés.

Le cœur d'Angèle battait de frayeur, malgré ces paroles rassurantes, elle ne pouvait pas comprendre que quelqu'un au monde ait intérêt à lui faire du mal en lui envoyant ce mystérieux poison ; la chose paraissait vraiment irréelle, elle ne connaissait personne de ce côté du monde qui pouvait la haïr si intensément.

Du salon voisin, Nick demanda :

— Comment vous sentez-vous, n'éprouvez-vous aucune brûlure ? Etes-vous sûre que vous n'avez pas approché les fleurs de votre visage ?

— Oh ! de cela, je suis tout à fait sûre.

— Alors, j'espère qu'il n'y aura rien.

Déjà il avait lié toutes les feuilles dans un vieux journal et les avait fait emporter hors de la chambre pour être détruites.

Heureusement, il n'y avait là personne qui ait pu toucher le poison et le mal pouvait être limité.

Presque avant qu'il ait pu croire cela possible, le chasseur arrivait portant un paquet de pharmacie.

Nick Hillard alla dans la salle de bains, regarda les petites mains qui sortaient de l'ammoniac et, aidé de Kate, fit de grands pansements des mains et des bras avec la solution qu'il avait ordonnée.

Kate était aussi pâle que sa maîtresse et semblait terrifiée. Elle pensait que quelque mystérieux attentat avait été tenté contre sa maîtresse. Elle aidait de son mieux le jeune homme, qui ayant terminé toutes ces opérations de lavage, bandait soigneusement mains et bras. L'opération finie, Angèle était incapable de se servir de ses deux mains, même les doigts étaient complètement emprisonnés.

— Cela veut-il dire que nous devions renoncer à notre voyage ? demanda-t-elle désolée comme un enfant à qui on retire un jouet.

— J'espère bien que non ! Et j'espère qu'avant une demi-heure tout ira bien. Si vous n'éprouvez alors ni aucune fatigue ni aucune brûlure, je retirerai les bandages et tout sera fini.

En parlant il la regardait profondément avec une anxiété qu'il ne pouvait pas dissimuler.

— Si nous ne sommes pas rassurés plus tôt, dit-elle, il sera trop tard pour partir aujourd'hui, et je ne peux pas supporter la pensée de remettre notre voyage : je tiens tellement à faire ce voyage.

Elle proposa :

— Si nous dînions ici, cela nous ferait gagner du temps, mais en ce cas vous aurez à me nourrir comme un bébé.

Un flot de sang empourpra le visage de Nick qui vivement demanda :

— Si vous voulez bien me le permettre...

— Mais oui, pourquoi pas, puisque je ne peux pas manger moi-même ? A moins que vous ne trouviez sur moi quelques-uns de ces horribles symptômes que vous redoutiez sans avoir le courage de me le dire.

— Sonnez pour le dîner, Kate, et vous pourrez descendre dîner vous-même.

— Je ne voudrais pas quitter la chambre avant d'avoir entendu M. Hillard dire que tout est bien maintenant. Je ne pourrais pas manger, dit la pauvre jeune fille.

Angèle sourit.

— Je commence à comprendre, dit-elle, que tout s'arrangera pour le mieux, et je suis joliment heureuse.

Elle parlait à Kate, mais elle regardait Nick.

— Dites-moi, M. Hillard, quel genre de poison était-ce ?

Nick frissonna en lui-même, il voyait l'admirable jeune visage horriblement défiguré, et même les jolies petites mains blanches devenues hideuses, non cela vraiment il ne pouvait le supporter, mais il se domina en essayant de parler gaîment.

— Ce sont des feuilles qui peuvent rendre le visage et les mains ulcérés et tuméfiés. Naturellement, pour quelques jours seulement, ajouta-t-il hâtivement, mais si peu cependant que cela dure, je ne pourrais pas supporter la pensée que cela vous arrivât à vous ! Du reste, ajouta-t-il, en voyant blanchir les lèvres de la jeune femme, si le poison avait agi, vous seriez déjà terriblement malade, et cela se verrait déjà sur votre visage, sans même qu'il ait touché les feuilles.

— Vos mains ne vous brûlent pas ? demanda-t-il.

— Un peu, mais seulement par l'ammoniac.

— C'est ce qui les a sauvées, assura-t-il. Si dans une heure vous vous sentez tout à fait bien, nous enlèverons les bandages. Il ne sera plus question de rien, et nous pourrons partir, à moins que l'émotion vous ait fatiguée.

(*A suivre*).